

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Moyen de déplacement :

Durée de validité³ : 01 février 2021

Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant : Collège Saint Nicolas, 20 rue Nationale 22230 Merdrignac



COLLÈGE SAINT-NICOLAS 20, Rue Nationale - B.P. 2 22230 MERDRIGNAC Tél. 02 96 28 41 37 - Fax 02 96 28 42 20
--

Fait à :

Le :